



Décision n°2023-16

Le délégué régional,

Vu le code de la recherche ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le décret n°83-975 du 10 novembre 1983 modifié, relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n°84-278 du 12 août 1984 relatif au régime administratif, budgétaire, financier et comptable de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 1^{er} février 2023 portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale – M. SAMUEL (Didier) ;

Vu la décision n°DAJ2018-112 du 1^{er} janvier 2018, donnant délégation de pouvoir aux délégués régionaux, ordonnateurs secondaires ;

Vu la décision n°DAJ 2013-110 du 22 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision n°DAJ2020-81 en date du 12 février 2020 du Président-directeur général portant organisation des achats de l'Inserm ;

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'Inserm en date du 7 octobre 2021 relative au renouvellement de la délibération du CA du 4 octobre 2018 relative aux missions ;

Vu la décision DAF/SA/2022-005 relative à l'actualisation des conditions de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires ;

Vu la décision DAJ 2012 – 124/JCH/CH nommant Jacques Cavaillé délégué régional et ordonnateur secondaire à compter du 1^{er} juin 2012 ;

Vu la convention d'investissement « défis clés pour l'Occitanie » portant sur le projet Défi clé « Biothérapies » signée en date du 01/06/2022.

DECIDE

Article 1^{er} : Délégation de signature est accordée, à compter du 24 mai 2023 à Agnès Bartoux (*Technicien, gestionnaire PGM*), Audrey Bonnet (*Assistant Ingénieur, Coordinatrice de gestion PGM*), Aurore Castillo (*Technicien, gestionnaire PGM*), Eric Gaugain (*Ingénieur d'Etudes, Responsable PGM*), Valérie Le Guennec (*Technicien, Gestionnaire*) Camille Malaval-Sutra, (*PhD, Cheffe de projet du Défi Clé Biothérapies*), afin de valider en sa qualité de valideur final dans le système d'information financier SAFIr, au nom du délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite d'une part, de ses attributions et d'autre part, des crédits disponibles, étant étendu que cette délégation concerne exclusivement les dépenses nécessaires au projet de cité ci-dessus :

- Les commandes dont le montant est inférieur à 140 000 euros HT ;
- Les certifications de service fait quel que soit le montant ;
- Les ordres de mission, les demandes d'avance missionnaires ainsi que les demandes de remboursement missionnaire relatifs à la gestion des missions en France et à l'étranger nécessaires à l'activité de l'équipe dédiée au Défi clé, à l'exception :
 - Des missions dont la durée dépasse 30 jours ;



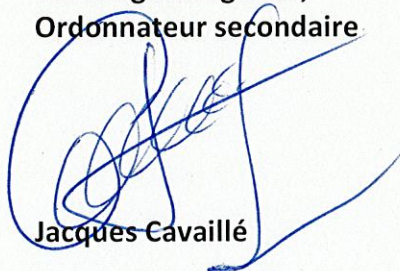
Décision n°2023-16

- Des ordres de mission sans frais, dont la durée dépasse 30 jours ;
- Des missions à destination des pays à risque, quelles que soient leur durée

Article 2 : Ampliation de la décision sera adressée à l'agent comptable secondaire de la délégation régionale Occitanie Méditerranée.

Fait à Montpellier, le 24 mai 2023

**Le Délégué Régional,
Ordonnateur secondaire**



Jacques Cavaillé

Décision n°2023-16

**Délégation Régionale Inserm
Occitanie Méditerranée**

Déléataire : Nom et prénom Fonction	Signature	Paraphe	Domaine de la délégation de signature
Agnès Barthoux Gestionnaire PGM		A.B	Commandes dématérialisées, commandes punchout, certifications de service fait, ordres de mission, demandes d'avance missionnaire et demandes de remboursement missionnaire nécessaires aux missions visées à l'article 1er
Audrey Bonnet Coordinatrice de gestion PGM		AB	Commandes dématérialisées, commandes punchout, certifications de service fait, ordres de mission, demandes d'avance missionnaire et demandes de remboursement missionnaire nécessaires aux missions visées à l'article 1er
Aurore Castillo Gestionnaire PGM		A.C	Commandes dématérialisées, commandes punchout, certifications de service fait, ordres de mission, demandes d'avance missionnaire et demandes de remboursement missionnaire nécessaires aux missions visées à l'article 1er
Eric Gaugain Responsable PGM		E.G	Commandes dématérialisées, commandes punchout, certifications de service fait, ordres de mission, demandes d'avance missionnaire et demandes de remboursement missionnaire nécessaires aux missions visées à l'article 1er
Valérie Le Guennec Gestionnaire		VL	Commandes dématérialisées, commandes punchout, certifications de service fait, ordres de mission, demandes d'avance missionnaire et demandes de remboursement missionnaire nécessaires aux missions visées à l'article 1er
Camille MALAVAL- SUTRA Cheffe de projet Défi Clé Biothérapies		MS	Commandes dématérialisées, commandes punchout, certifications de service fait, ordres de mission, demandes d'avance missionnaire et demandes de remboursement missionnaire nécessaires aux missions visées à l'article 1er